

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 50

Artikel: [Lettre]
Autor: Teysseire, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment ne réunit tous les suffrages, et par un hasard singulier, les terrains dont on pouvait disposer ont été employés à d'autres usages. A ce propos, écoutez une historiette.

Il existe un opuscule bien connu des bibliomanes et qui a pour titre: *Histoire de Bertholde*. Ce Bertholde était une espèce de bouffon, attaché à la cour de certain roi de Lombardie. Condamné à mort pour quelque méfait, notre homme requit du prince comme unique grâce qu'il lui fût permis de choisir l'arbre auquel il serait accroché. Il obtint aisément cette légère faveur, et durant trois jours Bertholde et le bourreau parcoururent les forêts du voisinage. Aucun arbre ne convenait au patient, qui avait mille excellentes raisons pour les récuser les uns après les autres. Bref, le bourreau, fatigué, lâcha sa victime et Bertholde échappa au trépas.

C'est ainsi que maint haut personnage espère échapper au théâtre.

Oui, lorsqu'on veut sérieusement une chose on passe sur mille petits inconvénients; on met la main à l'œuvre et la chose se fait. Le tout, c'est de vouloir sérieusement.

Mais ce théâtre, disent quelques-uns, coûtera beaucoup d'argent. Ceci est parfaitement exact. Il faudra une somme rondelette pour les terrains; de nombreux écus pour la construction, et peut-être une subvention annuelle. Vous voyez que je prévois tout et que je ne me laisse bercer par aucune illusion.

Seulement un point m'étonne. Aussitôt qu'il s'agit d'un théâtre, on parle d'économie; et cependant naguères ces mêmes économes ont voté une route qui coûtera au moins un beau petit million. Elle estropie la promenade de Derrière-Bourg, rase le Casino et son aimable jardin; on contemple ce vandalisme sans frémir, et cependant les avantages de cette route compenseront-ils les agréments qu'elle nous enlève? J'aime à le croire; je vois déjà en imagination le boulevard orné d'arbres magnifiques, le rond-point avec sa fontaine jaillissante, les superbes villas du quartier de Georgette. Mais rien de tout cela n'est aujourd'hui palpable, réel; ce sont de belles espérances. Puissent-elles ne pas être déçues! Pourquoi donc les magistrats qui jettent un million dans une entreprise dont l'issue est en grande partie problématique, sont-ils si chiches à l'endroit du théâtre?

Pourquoi! pourquoi? c'est bien à vous, chétifs mortels, à demander des raisons. Adorons, sans les discuter, les décisions souveraines de notre édilité. Le voisin parlait jadis du couronnement de l'édifice, couronnement, qui par parenthèse, a été indéfiniment ajourné. Attendons patiemment aussi le couronnement du nôtre; quand tout aura été gratté et regratté, quand tous les contreforts seront démolis, toutes les routes construites, toutes les eaux savamment aménagées, alors peut-être les suprêmes ordonnateurs de nos plaisirs voudront-ils bien condescendre aux humbles requêtes de leur administrés.

Nous examinerons prochainement si les difficultés sont aussi grandes qu'on le dit, et présenterons, nous aussi, notre petit projet.

J. B.

Bois-Bougy, le 24 octobre 1866.

Monsieur le rédacteur,

Puisque vous avez eu l'excellente idée d'appeler l'attention du public agricole sur le *Bunias d'Orient*, permettez-moi d'ajouter quelques lignes à l'article très-intéressant, publié sur ce sujet, dans le numéro du 15 octobre de votre journal.

Je cultive le végétal en question depuis 1836, et j'en avais reçu la semence d'un agriculteur genevois (M. Monnier, de Russin), qui, lui-même, utilisait cette plante, depuis plusieurs années, pour la nourriture de ses chevaux. C'est donc appuyé sur une expérience pratique assez longue, que je prends aujourd'hui la plume, dans le but, surtout, d'appuyer ce qui a déjà été dit, et fort bien dit sur le *Bunias* par votre correspondant, M. L. Favrat.

La plante est particulièrement remarquable par la vigueur de sa végétation. J'ai vu assez souvent chez moi ses tiges atteindre six pieds d'élévation, et j'ai exposé dernièrement, au concours agricole de Genève, un échantillon dont toutes les feuilles mesuraient de deux pieds à deux pieds et demi et plus de longueur. J'ai conservé les mêmes pieds pendant cinq ans, sur le même espace de terrain, sans que le produit eût diminué ou parût près de baisser. J'ai d'ailleurs essayé la culture du végétal sur des sols très divers, tantôt en le semant sur place, tantôt en le repiquant; le succès a toujours été à peu près le même.

Plus on coupe fréquemment la plante et plus elle semble prendre de force pour repousser. Elle supporte, d'ailleurs, en hiver, les froids les plus rigoureux sans en souffrir aucunement. Sans m'avancer jusqu'à déclarer que les animaux en sont plus friands que de tout autre, je puis certifier que moutons, porcs, vaches et chevaux mangent volontiers ce fourrage; il faut dire aussi qu'il est très tendre, et même un peu aqueux; aussi, il sèche mal et c'est surtout en vert qu'il convient de l'administrer au bétail.

Je crois en particulier que le *Bunias* remplacerait heureusement la *chicorée sauvage* dont, dans les petites exploitations, nos bonnes ménagères sèment souvent un coin du jardin, pour aider à la provende du porc et de la vache. La culture de ces deux plantes est à peu près la même, et le remplacement de l'une par l'autre ou leur culture simultanée offrirait d'autant plus d'avantages que le *Bunias* présente un rendement deux ou trois fois plus élevé, et qu'on peut le donner sans inconvénient au bétail, en telle quantité qu'on voudra, ce qui, comme on le sait, ne peut se faire pour la chicorée, dont les propriétés dépuratives sont assez actives.

Les graines du *Bunias*, qui se produisent en très grande abondance, peuvent servir à nourrir la volaille; elles profiteraient du moins à ceux de nos volatiles de basse-cour dont l'estomac est de force à broyer l'enveloppe ou coque de l'amande, enveloppe extrêmement dure. L'amande enfin, comme celle de la plupart des crucifères, contient une certaine proportion d'huile; mais je n'ai pas connaissance d'analyse ou d'expérience directe qui ait déterminé la quantité relative et la qualité de ce dernier produit.

Je termine en faisant connaître à vos lecteurs que je possède en ce moment quelques livres de graine de *Bunias* que je mets avec plaisir à la disposition des amateurs¹.

Agréez, M. le rédacteur, les civilités empressées de votre dévoué.

E. TEYSSEIRE.

PS. Je cultive aussi, depuis une dizaine d'années, deux autres plantes fourragères encore peu répandues: le *Brôme Schrader* et le *Panic virgatum*; je pourrai, si vous le désirez, vous en parler une autre fois.

Tout en remerciant l'auteur de la lettre qui précède, nous nous empressons de lui dire que nous accueillerons avec le plus grand plaisir les intéressantes communications qu'il voudra bien nous faire.

¹ Le bureau du *Conteur* a aussi reçu de M. Favrat quelques échantillons de cette graine pour les personnes qui désirent en faire l'essai.